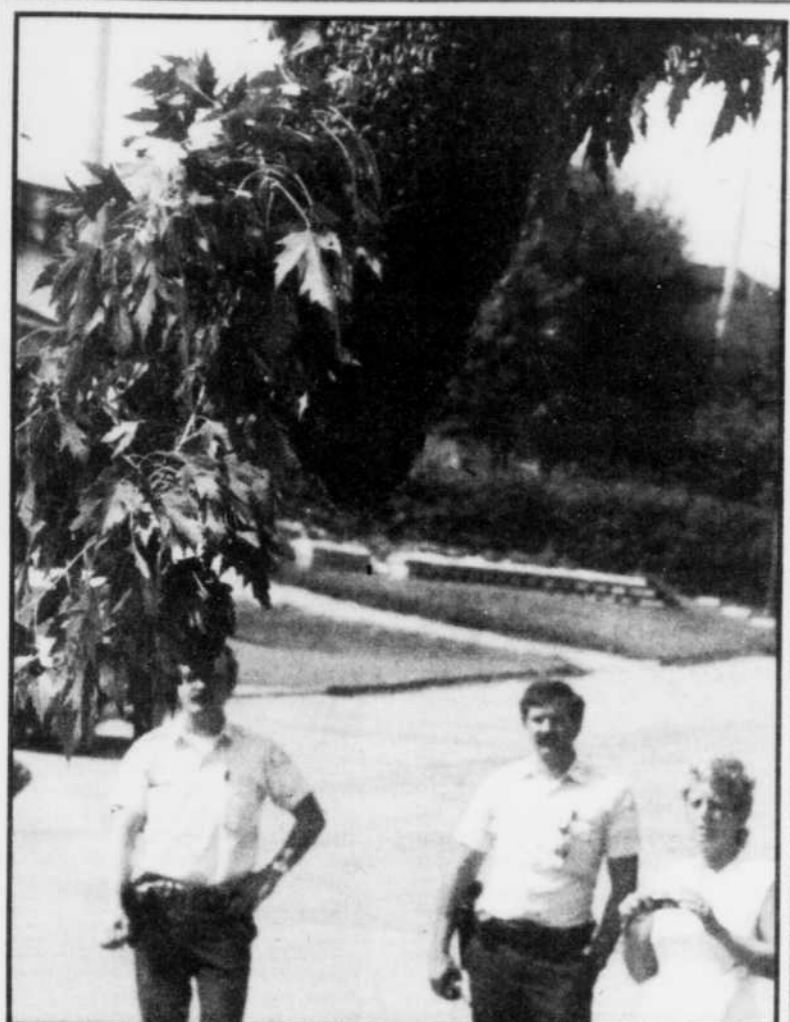




Les nouveaux mariés, Marie-Josée Taillefer et René Simard, saluent la foule à leur sortie de l'église. (Laserphoto PCI)

6,000 fans assistent au mariage du p'tit Simard

D 6



Deux policiers surveillent les abeilles qui, en forme de grappe, se sont réfugiées en fin de semaine dans un érable de la rue Des Prés à Fleurimont. (Photo La Tribune par Hélène Barnard)

Un essaim de 30,000 abeilles délogé d'un arbre à Fleurimont

par Daniel FORGUES

FLEURIMONT — Après un pit bull récalcitrant ayant mordu deux personnes et un python trouvé dans les poubelles à Sherbrooke, c'est à un essaim de 30,000 abeilles que les policiers sherbrookois ont dû faire face hier dans un érable de la rue Des Prés à Fleurimont où l'on a dû faire appel à un apiculteur pour se débarrasser des insectes en toute sécurité.

Représentant à coup sûr un danger pour des enfants qui auraient pu s'amuser sous l'essaim pendu à une branche, les abeilles ne représentaient toutefois pas de véritable danger si personne ne s'aventurait à vouloir les déloger.

Une grappe d'abeilles

Les abeilles seraient arrivées dans le secteur en fin d'après-midi samedi, s'accrochant les unes aux autres et formant finalement une grappe longue de deux pieds dont le diamètre pouvait être d'une dizaine de pouces.

Cette grappe pouvait d'ailleurs difficilement passer inaperçue puisqu'elle était située à quelques pieds de la rue, sur la pelouse du 1121 Des Prés à Fleurimont.

Tard samedi soir, certains citoyens ont même pu s'amuser à photographier de près cet essaim suspendu à l'érable et aucun problème n'est survenu.

La police

Puis hier en fin d'avant-midi, on a finalement fait appel à la police. Impuissants devant l'essaim, les policiers ont communiqué avec la Société protectrice des animaux (SPA) où ils se sont fait répondre qu'on n'était pas équipé pour ce genre d'intervention.

C'est finalement à un apiculteur et enseignant au Séminaire de Sherbrooke, Jean Charron, qu'on a fait appel.

Ce dernier a dû mettre plus de deux heures pour récupérer la plupart des abeilles dans une ruche qu'il avait apportée.

Phénomène naturel

Selon lui, le phénomène est tout à fait naturel et ne représente pas de danger si personne n'ose déranger maladroitement les insectes.

Il estime que l'essaim était composé d'au moins 30,000 abeilles.

Une fois sa ruche placée au pied de l'érable, devant plusieurs curieux sur leurs gardes, l'apiculteur a tout simplement secoué la branche où était suspendue la grappe d'abeilles et ces dernières ont tombé, commençant à pénétrer dans la ruche en émettant un remarquable bourdonnement.

Mais comme la reine s'était réfugiée dans un sapin tout près, la plupart des abeilles l'ont rejointe et celles qui avaient gagné la ruche l'ont quittée pour se réfugier elles aussi dans le sapin si bien qu'une autre grappe s'est formée et que l'apiculteur a dû la faire tomber en secouant à nouveau une branche.

Cette fois-ci, guidées par leur reine ayant maintenant pénétré dans la ruche, les abeilles ont comme semblé obéir et ont réintégré la ruche.

Il a toutefois fallu attendre en soirée pour récupérer la ruche afin d'être certain que toutes les abeilles de l'essaim étaient rentrées au bercail.

Ruche surpeuplée

Selon M. Charron, il se forme ainsi des essaims d'abeilles quand une ruche devient trop petite après l'éclosion des oeufs. Une reine abeille peut pondre jusqu'à 2,000 oeufs par jour en période propolis.

Si on ne l'avait pas recueilli, l'essaim aurait quitté la rue Des Prés une journée ou deux après son arrivée afin de se trouver un endroit où demeurer.

Mais compte tenu du danger relatif pour les enfants, l'intervention d'hier était nécessaire et, finalement, tout le monde a pris l'incident en riant même si, au début, on semblait craindre le pire.

Pour les tâches qui leur sont confiées

15% des profs ne sont pas qualifiés

B 1

la tribune

78e ANNÉE
No 145

SHERBROOKE, LUNDI 10 AOUT 1987

Samedi-dimanche: 85 cents - semaine: 50 cents
Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.

Pollution des plages municipales de Magog

Lincoln s'attaquera au problème en priorité

par Daniel FORGUES
MAGOG — Le ministre québécois de l'Environnement Clifford Lincoln, de passage à Magog en fin de semaine, a donné l'assurance au conseil municipal de l'endroit qu'il verra dès demain à ce que le problème de pollution des plages du lac Memphrémagog reçoive toute l'attention nécessaire de son ministère.

C'est ce qu'a révélé hier le conseiller magogois Marc Poulin au cours d'une entrevue avec La Tribune.

D'autres résultats obtenus samedi pour des échantillons d'eau prélevés la veille ont révélé que les trois plages municipales de Magog obtenaient les cotes C (eaux médiocres) D (eaux polluées), venant ainsi contredire une fois de plus les derniers résultats d'analyse.

Au ministère de l'Environnement, à Sherbrooke, on attend aujourd'hui d'autres résultats qui pourraient fort bien provoquer carrément la fermeture des trois plages à Magog... ou bien à nouveau la qualité de l'eau.

Plages ouvertes

Même avec les cotes obtenues en fin de semaine lors des analyses effectuées par la Ville de Magog, le conseil municipal n'a pas jugé bon de fermer ses plages, se contentant de faire apposer un auto-collant dont le diamètre est inférieur à une quinzaine de centimètres. L'auto-collant indique que les eaux sont polluées, sans plus.

"Il n'y a pas de raison pour fermer les plages à Magog, a dit M. Poulin, précisant qu'il pouvait toutefois être risqué de s'y baigner pour une personne sujette à attraper des virus.

Hier après-midi, malgré un achalandage particulier aux plages de Magog, peu de gens se baignaient.



Même si les plages municipales de Magog étaient cotées médiocres et polluées en fin de semaine, la baignade, quoique jugée risquée, n'y était pas interdite. (Photo La Tribune par Hélène Barnard)

On y notait surtout des enfants dans l'eau à la pointe Merry tandis qu'à la plage municipale, plusieurs baigneurs n'hésitaient pas à se rafraîchir.

Résultats qui tardent

Le conseiller Poulin, chargé du dossier de l'environnement à Magog, a par ailleurs indiqué qu'il fallait au plus vite trouver un moyen d'obtenir des résultats rapidement lors des analyses. Pour les analyses effectuées à l'usine d'épuration, avec des échantillons d'eau de plage, le délai pour obtenir les résultats varie de 24 à 36 heures tandis qu'il est parfois de plusieurs jours au ministère de l'Environnement.

Rappelons que le ministère de l'Environnement avait attribué, jeudi, la cote D aux trois plages de Magog. Le lendemain, des tests effectués par Magog attribuaient des cotes A (excellente) et B (bonne) mais le ministère de l'Environnement ne reconnaissait pas la valeur de ces analyses et continuait à attribuer la cote D aux trois plages, recommandant aux gens de ne pas s'y baigner.

Puis, samedi, les analyses d'échantillons prélevés en journée de vendredi par Magog venaient contredire leurs résultats obtenus avec des échantillons prélevés deux jours plus tôt.

Les faits en sont maintenant là, les eaux des plages étant classées

comme polluées... à moins que les résultats attendus ce matin au ministère de l'Environnement viennent à nouveau attribuer une cote A à ces eaux de baignade.

Cette situation, qui ne semble vraisemblablement pas plaire aux élus magogois, demeure toujours incompréhensible puisque l'on ne trouve pas encore de véritable cause pouvant expliquer la présence puis l'absence de coliformes fécaux près des plages.

Le conseiller Poulin a d'ailleurs affirmé en fin de semaine que cette pollution ne pouvait provenir de la Ville de Magog et a laissé entendre que d'autres municipalités dans la région pourraient peut-être contribuer à cette présence de pollution aux plages de Magog.

"Il va falloir étudier profondément le dossier et prendre les mesures qui s'imposent pour que cette situation cesse de se répéter ainsi", a-t-il conclu.

La route fait 2 morts

SHERBROOKE — Deux personnes ont été tuées sur les routes de la région en fin de semaine, l'une dans le canton Ascot et l'autre à Drummondville.

Une adolescente de 15 ans a perdu la vie tandis que sa mère, ses deux sœurs et son frère ont subi des blessures dans une violente collision survenue à l'intersection du chemin Dunant et de la rue Apalache dans Ascot (ct) samedi soir.

Il semble que la collision soit survenue quand Mme Francine Lacroix-Roy de la rue Sidéau à Sherbrooke aurait effectué un virage sur la rue Apalache à partir du chemin Dunant après quelques secondes d'hésitation.

Une voiture venant en sens inverse a donc heurté le petit véhicule de Mme Lacroix-Roy au moment où il se dirigeait vers la rue Apalache, le projetant à plusieurs mètres de l'intersection et se retrouvant lui-même plus loin, dans le fossé.

Le choc a tellement été violent que la passagère avant, Hélène — elle aurait célébré ses 16 ans la semaine prochaine — est demeurée emprisonnée, gravement blessée, dans les restes de la voiture. Elle est morte quelques minutes plus tard alors que les pompiers de Sherbrooke s'affairaient à couper le métal pour tenter de la dégager.

La mère et les autres enfants ont tous subi des blessures et ont dû être transportés au CHUS. Les enfants ont été identifiés comme étant Charles, quatre ans, Marie-Pascal, 11 ans et Catherine, 10 ans. Il semble qu'ils soient tous hors de danger.

Les policiers de Métro-Police,



Une adolescente de 15 ans a trouvé la mort dans cette voiture sur le chemin Dunant dans le canton Ascot. (Photo La Tribune par Christian Landry)

Richard Collard et Lennox Béland, ont dû demeurer sur les lieux durant près de deux heures le temps de porter secours aux personnes impliquées et voir à faire remorquer les voitures accidentées tout en prenant leurs constatations d'usage.

Par ailleurs, Joël Gaudreau, 26 ans, de Drummondville, est décédé à la suite de blessures, subies tôt samedi matin lors d'une perte de contrôle de son véhicule qui a abouti contre le viaduc en béton de la sortie du boulevard Jean de Brébeuf, sur la route 55.

Seul dans son automobile, le jeune homme se serait endormi au vo-

lant de son bolide avant d'en perdre la maîtrise.

Les agents de la Sûreté du Québec de Drummondville ont eu recours aux mâchoires de survie pour dégager le corps de la victime écraboullé sous la force de l'impact.

Il s'agit du deuxième accident mortel à survenir au même endroit dans des circonstances similaires en moins de trois semaines.

• 11 victimes au Québec C 7

AUJOURD'HUI

222e jour de l'année

TEMPÉRATURE:

VARIABLE: 12 — 22° C
LEVER SOLEIL: 5h42
COUCHER SOLEIL: 20h03
DEMAIN: NUAGEUX

Estrie, Drummondville et Beauce: possibilité d'averses en matinée; des éclaircies en après-midi. Minimum près de 12 et maximum près de 22. Probabilité de précipitations: 30 pour cent. Aperçu pour mardi: plutôt nuageux.

CAHIER "A"

Sherbrooke et régional..... 2 à 5
Reportages..... 6
Québec..... 8

CAHIER "B"

Forum..... 1
Éditorial..... 2
International..... 3
Vivre en '87..... 4
De tout et de tous..... 5
Agro-alimentaire..... 6

CAHIER "C"

Economie..... 1
Petites annonces..... 2 à 6
Décès..... 7
Informations générales..... 7
Québec..... 8

CAHIER "D"

Sports..... 1 à 4
Arts et divertissements..... 6

DECOUVREZ LES INCROYABLES
**COUPONS
RABAIS**

dans le
supplément
publicitaire

**LA GRANDE AFFAIRE
DES COUPONS
CANADIENS SEARS**

distribué dans
**LA TRIBUNE
MARDI, 11 AOUT**

Qualité de l'eau à la plage municipale de Deauville Le conseil municipal n'a pas voulu d'analyse

par Daniel FORGUES

DEAUVILLE — Même s'il avait l'opportunité de faire réaliser gratuitement par le ministère de l'Environnement des analyses d'eau de la plage municipale de Deauville, le conseil municipal de l'endroit a préféré ne pas commander de telles analyses, a confié en fin de semaine le maire de l'endroit, Egide Marcoux.

Il a par ailleurs confirmé qu'aucune analyse n'avait été faite dans les eaux de la plage cette année et indiqué que le conseil n'avait pas l'intention d'en commander.

"De toutes façons, a dit le maire, la période de baignade est quasi terminée pour cette année et les activités de l'OTJ ont pris fin vendredi."

M. Marcoux n'a pas été très volubile quand on l'a invité à expliquer pourquoi son conseil avait pris la décision de ne pas formuler de demande au ministère de l'Environnement.

L'Association

Il a par ailleurs expliqué connaître suffisamment la qualité de l'eau du lac Magog par les nombreuses analyses menées par l'Association pour la préservation du lac Magog.

Or, les échantillons analysés par l'Association ne sont pas puisés directement à la plage municipale de sorte qu'il est impossible de connaître la qualité de l'eau à cette plage.

Le président de l'organisme, Yvon Houle, a d'ailleurs indiqué que les échantillons étaient puisés,



Egide Marcoux

dans ce secteur du lac, entre la plage municipale et le Club nautique. "Ces échantillons ne peuvent

nous donner une idée des eaux de la plage puisqu'elles sont analysées en fonction d'expériences scientifiques et pas nécessairement pour connaître le taux de coliformes fécaux.

L'Association avait, l'été dernier, procédé à des analyses de l'eau de

baignade de la plage municipale mais Deauville n'a procédé à aucune demande cette année.

"Par mesure de prudence, il serait préférable que des analyses d'eau soient effectuées deux ou trois fois par été à la plage muni-

cipale", a dit M. Houle, précisant que l'Association procéderait gratuitement à ces analyses si Deauville le lui demandait.

Les analyses de l'an dernier avaient démontré un taux minimum de coliformes fécaux dans les eaux

de la plage municipale. "Il est possible que la situation soit semblable cette année à cause du courant à cet endroit du lac, mais mieux vaut prendre des précautions, on ne sait jamais", de confier le président de l'Association.

Pour des programmes avant-gardistes en environnement

Yvon Houle voit une zone-pilote en Estrie

MAGOG (DD) — L'Association pour la préservation du lac Magog souhaite faire de l'Estrie une zone-pilote pour l'instauration de programmes avant-gardistes en matière de protection de l'environnement.

Le ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, de passage à Magog à l'occasion du 20^e anniversaire de la fondation du groupe Memphrémagog Conservation, a été saisi de ce projet, lancé par l'Ordre de St-François, une organisation dont le but est de souligner les efforts d'intervenants dans le domaine de l'environnement.

Le fait de créer une telle zone en Estrie permettrait de doter la région de ressources en assainissement, récupération et recherche, dans le cadre d'un programme pilote en environnement, croit le président de l'Association pour la préservation du lac Magog, Yvon Houle.

"L'Estrie est en avance sur les autres régions, les groupes environnementaux sont forts et bien structurés, les citoyens sont conscients, on a des projets avant-gardistes comme le tourisme écologique et des ressources comme l'Université de Sherbrooke et le Centre de recherche expérimentale en restauration aquatique", explique-t-il.

M. Houle estime que l'Estrie

pourrait fort bien devenir une zone internationale reconnue pour ses efforts en préservation de l'environnement et accueillir des délégations de groupes de pression, des entreprises qui font de la recherche et fabriquent des produits pour la dépollution et la préservation, en plus de développer le tourisme écologique.

Budget de recherche

Outre ce projet, l'Association pour la préservation du lac Magog a proposé au ministre Clifford Lincoln d'envisager la possibilité de consacrer un demi de pour cent du budget annuel du ministère de l'Environnement (500 millions \$) à la recherche et au développement.

Cela permettrait notamment, estime M. Houle, de s'assurer du bon fonctionnement et de l'efficacité des usines d'épuration et, surtout, de savoir si le milieu aquatique recouvre effectivement la santé.

"On investit 500 millions \$ par année dans le béton et l'acier, mais quels sont les résultats?", demande

M. Houle, qui soutient que les groupes écologistes veulent que des budgets soient consacrés à la recherche sur la restauration aquatique.

Pouvoirs juridiques

A l'instar du groupe Memphrémagog Conservation, l'Association pour la préservation du lac Magog souhaite obtenir davantage de pouvoir d'intervention au plan juridique.

"L'Association suggère au ministre de modifier la Loi de l'environnement pour permettre aux groupes d'entreprendre eux-mêmes des poursuites judiciaires à l'endroit des contrevenants", mentionne M. Houle, expliquant qu'à l'heure actuelle seuls les individus peuvent agir de la sorte.

M. Houle a même proposé au ministre Lincoln d'aller plus loin en donnant accès aux associations éco-

logistes à l'aide juridique, ce à quoi le ministre a semblé réceptif, a-t-il dit.

Décentralisation

Autre dossier important abordé lors de la rencontre de samedi avec le ministre Clifford Lincoln, celui de la décentralisation du ministère de l'Environnement.

Soulignant que le déplacement de fonctionnaires à partir de Montréal ou de Québec coûte cher en temps et en argent, et que ceux-ci connaissent parfois mal les dossiers régionaux, M. Houle estime qu'il serait plus économique pour le gouvernement et plus efficace de déléguer des pouvoirs décisionnels aux régions.

"Qu'il (le ministère de l'Environnement) donne des responsabilités au niveau régional, ils ont les structures, c'est une question de volonté politique", pense Yvon Houle.

Résultats

Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

LOTTO 6/49

Tirage du 87-08-08
14-18-26-39-41-49

No. complémentaire: 38

GAGNANTS	LOTS
66	1 2 305 853.10\$
56	1 871.100.00\$
56	228 2 921.60\$
46	13 176 97.20\$
36	251 609 10.00\$

Ventes totales: 16 978 240.00\$

PROCHAIN TIRAGE 87-08-12

GROS LOT APPROX. 1 400 000.00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Bingo \$ 3-300

la tribune

3e MARATHON — CARTE ROUGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui
SAMEDI, le 8 août 1987
i-19 B-15 O-72 B-3 i-29
G-52 i-27 G-50 B-8 G-56

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui
LUNDI, le 10 août 1987
O-73 G-57 O-74 i-16 O-69
i-17 B-12 G-51 O-63 N-44

Les gagnants doivent appeler à
564-5470

Raymond Nicol devra adopter le plan correctif

DEAUVILLE (DF) — Le citoyen ayant tenté de récupérer son terrain érodé en bordure du lac Magog à Deauville pourrait fort bien savoir à quoi s'en tenir dans deux semaines, le ministère de l'Environnement élaborant actuellement un plan correctif à la demande même de Deauville.

Rappelons que ce citoyen, Raymond Nicol, avait fait déverser des voyages de pierres sur la rive du lac afin, avait-il expliqué, de tenter de récupérer une partie de son terrain rongé par les vagues et les glaces au fil des ans.

M. Nicol avait soutenu avoir agi ainsi pour protéger les deux propriétés qu'il loue en bordure du lac.

Trois mises en demeure ont depuis été signifiées au propriétaire des lieux pour obliger ce dernier à stopper le déversement de pierres.

Suite au rapport de l'inspecteur municipal Bernard Lemieux, Deauville a demandé un avis technique au ministère de l'Environnement et Robert Thériault de la Direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau étudie actuellement le dossier après, lui aussi, s'être rendu sur place.

Son rapport devrait être finalisé dans deux semaines et, selon l'inspecteur municipal de Deauville, M. Nicol n'aura pas le choix d'adopter le plan correctif que la municipalité lui soumettra.

"Il devra se plier aux mesures indiquées dans le plan correctif et il est certain que M. Nicol devra voir lui-même à enlever une partie des pierres qu'il a déversées dans le lac", a dit M. Lemieux.

Le dossier de M. Nicol n'est pas nouveau à l'hôtel de ville de Deauville, ce dernier soutenant être pris dans une "joute de balle" disputée depuis plusieurs années entre Deauville et le ministère de l'Environnement.

Rappelons que pour en arriver à une solution définitive et forcer les autorités à prendre une décision finale, M. Nicol avait menacé d'utiliser sa propre machinerie et de terminer les travaux à sa façon pour éviter que l'érosion continue son œuvre sur ses propriétés, de là les mises en demeure qu'on lui a récemment servies.

carnet

King wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

Le policier Michel L'Italien est resté bouchée bée quand il a appris que la policière Maryse Fournier avait endommagé une voiture de patrouille dans une entrée privée dont l'accès était interdit par une chaîne que la conductrice n'a jamais aperçue.

fumée, même si cette fumée provient d'un vulgaire feu de branches dans un baril.

Le fiston du criminaliste Michel Dussault n'entend pas suivre les traces de son père dans un palais de justice. La juge de paix Viviane Thibault a d'ailleurs fait preuve d'une remarquable patience à l'endroit du bambin en fin de semaine.

Plutôt incertain de son équilibre sur deux roues, le conseiller Jean Perrault a choisi des pneus "balounes" pour sa nouvelle bicyclette. Ses voisins croient qu'il lui faudra néanmoins ajouter deux petites roues à l'arrière pour qu'il se sente vraiment à l'aise.

Sans doute abasourdi par le décalage horaire, François Bernard croyait déguster des poissons rouges en Hawaï alors qu'en réalité il s'agissait de crevettes aux dimensions fort respectables. C'est d'ailleurs au retour de ce voyage qu'il a trouvé mort son renard préféré.

Même s'il ne souffrait pas particulièrement de la chaleur, Jim Crook n'a pas semblé détester les caresses d'un glaçon après une partie de golf la semaine dernière.

Eric Waite tente désespérément de suivre les traces de son père Robert et de son frère Daniel, deux sapeurs sherbrookois, en étant presque prêt à sonner l'alarme dès qu'il aperçoit de la

Quant à André David, c'est sans doute parce qu'il avait assisté la veille à un match des Expos que ses lancers au golf ressemblaient plutôt à des trappes... sans coup sûr.



Il en était d'ailleurs de même pour François Gladu qui, curieusement, a réussi à s'en tirer avec un remarquable pointage même s'il a perdu 34 balles dans sa partie de golf.

Le directeur de police Léon Paquin serait à la recherche d'un policier capable de maîtriser un python en quelques minutes et de recueillir le lendemain un essaim composé de 30.000 abeilles. Le policier devra également être prêt à intervenir dans toute autre situation cocasse et ne pas avoir peur d'un pitt-bull.

Les proches de Normand Perron, d'East-Angus, trouvent que son comportement a beaucoup changé dernièrement. Ils estiment même que Normand ne porte plus à terre... Peut-être est-ce à cause des nombreux concours hippiques qu'il a remportés dernièrement.

50^e ANNIVERSAIRE 1937-1987

ASCOT NORD FLEURIMONT

Fleurimont créée en 1937, comptait alors 800 habitants et occupait le territoire d'Ascot nord devenu Fleurimont en 1971. Aujourd'hui la population, surtout résidentielle, dépasse les 14,000 personnes. Fleurimont compte quelques installations d'envergure, comme le Centre 24 Juin et le Centre hospitalier universitaire, qui emploie plus de 2,000 personnes.

HEUREUX 50^{ème} ANNIVERSAIRE A FLEURIMONT

CONCOURS D'ALIMENTATION 2200

Encore une promotion de **la tribune**

GRAND PRIX 1000.00\$ D'ALIMENTS A GAGNER

Tirage le 20 août 1987

REGLEMENT:

- Pour participer, il suffit de remplir correctement le coupon de participation qui doit parvenir à l'adresse indiquée dans les délais prévus.
- Ce coupon sera publié les lundis, mercredis et samedis à compter du 11 juillet 1987.
- Les mardis, jeudis et vendredis, il y aura TIRAGE de deux (2) BONS D'ALIMENTATION DE 50\$ (24 bons). Premier tirage le 17 juillet 1987.
- Tirage final le 20 août 1987 parmi tous les coupons reçus. BON DE 1,000\$ d'ALIMENTATION* (100\$ par semaine pendant dix (10) semaines).
- Tous les tirages se feront à La Tribune. Les gagnants recevront leur BON par la poste.
- Pour être éligible, les participants doivent choisir une épicerie ou magasin d'alimentation de tout genre, dont l'annonce est publiée dans La Tribune, dans la semaine courante.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.

* Pour être éligible, le gagnant doit être abonné à La Tribune au moment du tirage.

N.B. Règlement complet disponible à La Tribune.

Gagnants(es) de 50\$ d'alimentation	Magasins choisis
Mme Hélène Pichette 1101, rue St-Joseph Appartement 300, Sherbrooke	Steinberg Carrefour de l'Estrie Sherbrooke
Mme Hélène Rivet 1666, rue Chagnon, Appartement 6, Sherbrooke	Marché Dunant IGA 1541, rue Dunant Sherbrooke

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____

Adresse _____ Tél.: _____

Ville _____ Code Postal _____

Abonné à La Tribune ()

Magasin choisi

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Le Concours "Alimentation 2200"
La Tribune
Succursale Jacques-Cartier
C.P. 2450, J1J 4H3

A l'intersection avec le boulevard Lionel-Groulx

La rue Wilson fermée définitivement

par Daniel FORGUES

SHERBROOKE — Devançant quelque peu son plan d'aménagement de la cellule Wilson, la Ville fermera définitivement cette semaine une partie de la rue Wilson, à l'intersection du boulevard Lionel-Groulx, obligeant ainsi les résidents du secteur à emprunter cette nouvelle artère.

La nouvelle a été confirmée en fin de semaine par le conseiller du district, Jacques Jubinville, de même que par le chef de la division Génie civil de la Ville, Jean-Yves Massé.

Mais avant de procéder à cette fermeture de la rue Wilson, les autorités attendront que le boulevard Lionel-Groulx soit pavé et ses aménagements terminés ce qui devrait être réalisé cette semaine si la température le permet, a expliqué le conseiller Jubinville.

Pas d'hier

L'idée de fermer ainsi la rue Wilson ne date pas d'hier, mais peu de gens s'attendaient à ce que la Ville y procède aussi rapidement.

Pour le conseiller Jubinville, la période est idéale pour fermer cette vieille artère de Sherbrooke.

Premièrement, a-t-il dit, en empêchant les automobilistes de circuler à la fois sur Wilson et le boulevard Lionel-Groulx, on évite à coup sûr des accidents, compte tenu de l'aspect de cette nouvelle intersection.

De plus, cela permettra également à la Voirie d'aménager une fois pour toutes le boulevard Lionel-Groulx à la hauteur de Wilson. "Sans ça, il aurait fallu travailler encore sur le boulevard quand on aurait pris la décision plus tard de fermer la rue Wilson", de dire M. Jubinville.

"Avec les années, la rue Wilson était devenue une artère de transit, surtout pour les résidents du développement McGregor. En déviant la circulation sur Lionel-Groulx, on



Jacques Jubinville

créer un nouveau quartier pour que la cellule Wilson ne ressemble plus à un quartier de campagne; la cellule Wilson n'est plus le secteur rural d'antan", de préciser M. Jubinville.

Cette fermeture pourra également permettre à la Ville d'effectuer des travaux près de la rue Morin pour éviter les inondations et accumulations importantes d'eau lors de fortes averses et de la fonte des neiges au printemps.

Le conseiller se dit conscient que plusieurs résidents du secteur devront allonger leur trajet lorsqu'ils voudront par exemple se rendre au Carrefour de l'Estrie.

"C'est vrai dans certains cas, dit-il, mais tout le quartier se sentira de cette fermeture et les rues seront plus tranquilles et sécuritaires."

Un passage piétonnier a d'ailleurs été aménagé entre les rues Méry et Lionel-Groulx et un second

fera bientôt le lien entre le boulevard Lionel-Groulx et la rue Wilson.

Rappelons que le conseil de ville a prévu, dans un deuxième temps, fermer également la rue Wilson à la hauteur de la rue Chapais.

Décision à point

Pour le chef de la division Génie civil à la Ville de Sherbrooke, Jean-

Yves Massé, cette décision ne peut survenir plus à point puisque la rue Wilson ne sera pas fermée comme telle avant la fin des aménagements du boulevard Lionel-Groulx et que les rues McCrea et Richard ont été pavées.

"On avait prévu fermer la rue après le prolongement de la rue des Érables, mais compte-tenu de tous les travaux effectués dans le secteur, la décision arrive à point", a-t-il dit.



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Si le temps permet le pavage du boulevard Lionel-Groulx cette semaine, la rue Wilson sera fermée définitivement à l'intersec-

tion du boulevard, une mesure s'inscrivant dans le plan d'aménagement de la cellule Wilson.

Décentralisation du culturel L'idée bien accueillie chez les intervenants

SHERBROOKE (DD) — L'idée de décentraliser les activités culturelles dans le Sherbrooke métropolitain ne semble pas, du moins à première vue, déplaire aux intervenants culturels interrogés par La Tribune, mais ceux-ci estiment qu'un tel projet devra faire l'objet de discussions et de consultations avant d'être développé.

Cette proposition a été formulée la semaine dernière par le conseiller Yvon Côté, de Rock Forest. Celui-ci propose entre autres la création d'une Régie intermunicipale des affaires culturelles afin d'offrir aux petites localités des services adéquats.

Selon Georges Comtois, conseiller culturel à la ville de Sherbrooke, le fait qu'il y ait déjà des ententes intermunicipales entre Sherbrooke et les villes de banlieue pour les services de police, d'incendies et de transport en commun, permet d'envisager des possibilités au plan culturel.

Georges Comtois signale cependant que les activités culturelles qui ont actuellement cours à Sherbrooke ont déjà des retombées dans les localités environnantes.

Par ailleurs, un comité de travail formé de représentants du Comité culturel de la ville de Sherbrooke, du ministère des Affaires culturelles et d'un porte-parole municipal, entrera bientôt en fonction afin d'élaborer les besoins en équipements, de connaître les désirs du milieu et la volonté de la ville dans le secteur culturel, afin d'en arriver ul-

timeusement à une politique en ce domaine.

Selon Georges Comtois, après avoir obtenu le portrait de la situation à Sherbrooke, les responsables pourraient étudier les possibilités en région.

Conseil de la culture

Pour Louise Davis, président du Conseil de la culture de l'Estrie, l'idée de décentraliser est bonne en soi, puisqu'il est toujours souhaitable de donner accès à la culture au plus grand nombre.

"On ne demande pas mieux que les produits culturels soient consommés par plusieurs", dit Louise Davis, qui se demande cependant comment la décentralisation des activités culturelles pourra être réalisée.

Qu'ils s'agisse des ententes à avoir, de la définition des besoins, ou des programmes à développer, les intervenants devront veiller au grain, pense-t-elle.

"Je ne suis pas sûre que seuls les élus peuvent trancher une question comme ça", mentionne la présidente du Conseil de la culture.

Fleurimontois un jour, Fleurimontois toujours?

FLEURIMONT (DD) — A l'occasion du 50e anniversaire de leur ville, les citoyens de Fleurimont ont non seulement eu l'occasion de fêter et de se rencontrer ce week-end, ils ont aussi pu constater combien la population reste stable dans leur municipalité.

Fleurimontois un jour, Fleurimontois toujours?

Le maire Julien Ducharme serait bien tenté de le dire lorsqu'il constate de nombreux cas d'ex-citoyens qui reviennent à leur ancienne ville, ou de contribuables fleurimontois qui déménagent mais... à Fleurimont.

"La population de Fleurimont est stable", explique M. Ducharme, ajoutant que c'est avant tout "une population familiale, qui fait preuve d'un esprit d'entraide incroyable".

Cette volonté se traduit par un taux très élevé d'implication de personnes bénévoles dans les activités sportives et culturelles, notamment.

Et les résultats sont éloquentes, dit le maire, avec près de 600 bé-

névoles qui oeuvrent dans divers secteurs de loisir.

Fleurimont tire son nom de celui d'un militaire des forces armées canadiennes. C'est à la suite d'un concours que la localité d'Ascot-Nord, fondée en 1937, a adopté ce nom en 1971.

Avec à peine 800 habitants au moment de sa fondation, Fleurimont compte aujourd'hui 14 000 personnes. La ville a d'ailleurs connu à une certaine époque le deuxième taux de croissance de population en importance au Québec, après celui de Ste-Julie, en banlieue de Montréal.

Lorsqu'on l'interroge sur l'avenir de sa municipalité, le maire Ducharme juge qu'il est difficile de prévoir comment la situation va

évoluer au plan de la population, mais il dit ne pas s'attendre à une croissance spectaculaire.

"Ce n'est pas une ville industrielle, il y a bien sûr de la petite entreprise, mais Fleurimont est surtout une ville résidentielle basée sur la qualité de vie et des services", dit le maire.

"On veut que ce soit une ville avec tous les services", ajoute M. Ducharme, sans pour autant grever les finances municipales.

Le maire explique que grâce à des ententes inter-municipales Fleurimont est à même d'offrir à ses citoyens accès à plusieurs services, comme le transport en commun, le service d'incendie, les bibliothèques, etc.

La ville possède également ses propres infrastructures, comme un centre communautaire doté d'un arène, en plus de 120 acres d'espaces verts répartis dans 13 parcs municipaux.

Selon le maire Ducharme, Fleurimont peut également être fière du fait qu'autant les jeunes que les ai-

nés trouvent leur place dans les activités de loisir.

Tout au long du week-end, les gens de Fleurimont ont pu fêter leur appartenance à cette ville. Plusieurs activités étaient au programme: bermuda party, spectacle pyrotechnique, olympiades, dîner sur l'herbe, messe, épluchette de blé d'inde, fête de retrouvailles, partie de balle, exposition de voitures anciennes, etc.

Le nombre de participants aux activités du week-end n'a cependant pas été à la hauteur des attentes des organisateurs. Après un vendredi soir fort satisfaisant, les journées de samedi et d'hier n'ont pas attiré autant de monde que souhaité.

L'année 1987 n'est cependant pas finie et d'autres activités sont prévues, notamment une soirée bavaroise le 17 octobre prochain, une soirée de chorale, le 24 octobre, un party d'Halloween, le 31 octobre, un déjeuner avec le père Noël, le 13 décembre, ainsi qu'une fête du nouvel an.

Faits divers

La S.W. Hooper de près

SHERBROOKE (DF) — Trois personnes ont été blessées et dû être secourues par les sapeurs de Sherbrooke tôt samedi matin, la voiture dans laquelle elles prenaient place s'étant littéralement écrabouillée contre un mur de l'usine S.W. Hooper à l'angle des rues Belvédère et Galt ouest.

L'accident, n'impliquant qu'un seul véhicule, est survenu peu de temps après une forte averse.

Il semble que le jeune homme conduisant son véhicule sur la rue Galt, vers l'ouest, ait carrément raté la légère courbe de l'intersection, avec le résultat que la voiture a violemment heurté le mur de l'usine.

Lorsque policiers et ambulanciers se sont présentés sur place vers 1h samedi matin, ils ont vite constaté qu'ils auraient besoin de l'aide de sapeurs pour libérer les trois blessés du tas de ferraille qu'était devenu leur véhicule.

Quelques minutes après leur arrivée, les pompiers réussissaient leur tâche de désincarcération et les trois blessés étaient transportés à l'hôpital.

Ils ont été identifiés comme étant François Luc, 22 ans, Guy Chauvin, 23 ans et France St-Cyr, 22 ans, tous de Sherbrooke.

Pour acte indécent dans un autobus

Un individu de 24 ans s'est vu interdire de monter à bord de l'autobus Voyageur effectuant le trajet Bromptonville-Sherbrooke le matin après avoir été accusé d'avoir commis un acte indécent sur cet autobus.

Le jeune homme, qui n'en n'est d'ailleurs pas à la première accusation du genre, a comparu au palais de justice samedi matin et a pu reprendre sa liberté.

Quant le juge de paix lui a interdit de tenter de revoir la jeune fille devant qui il aurait commis l'acte reproché, l'accusé a simplement répondu "je ne la connais même pas".

Pas facile de duper la justice

La justice a le bras long et il n'est pas toujours facile de la duper.

Un jeune homme de couleur l'a appris en fin de semaine quand on l'a accusé d'entrave à la justice pour ne pas avoir dévoilé son âge exact et avoir défilé une fausse identité.

Le jeune homme de 21 ans, originaire de l'Angleterre mais résidant à Montréal depuis un certain temps, avait été arrêté à Magog le 12 juillet en compagnie de trois autres comparses pour une affaire de vol par effraction.

Comme il avait juré être âgé de moins de 18 ans, des accusations avaient été portées contre lui devant le tribunal de la jeunesse. L'enquête policière a plus tard révélé qu'il n'avait ni 16, ni 17 ans, mais bien 21 ans et que sa vraie identité n'était pas celle qu'il avait déclarée. De là l'accusation d'entrave à la justice.

On lui a donc refusé toute liberté en fin de semaine et des accusations de vol seront portées contre lui ce matin... devant le tribunal des adultes.

Avant d'être mis aux arrêts par les policiers magogois, le suspect s'était caché dans une pharmacie de l'endroit jusqu'à la fermeture et en était sorti plus tard, par effraction, avec une centaine de cartons de cigarettes. On croit que le groupe aurait pu utiliser le même modus operandi dans d'autres commerces.

Une pluie d'accusations

Un Deauvillois de 20 ans, Michel Fecteau, a dû passer le week-end derrière les barreaux, une série d'accusations ayant été portées contre lui samedi matin au palais de justice.

Le jeune homme a été accusé notamment d'avoir volé une Toyota Celica à St-Denis de Brompton le 26 juillet, un camion à Deauville le 30 juillet puis une camionnette "4x4" de l'année à Deauville le 3 août.

Il est de plus accusé d'avoir volé de l'essence à Deauville le 26 juillet et d'avoir enfreint deux ordonnances de probation la même journée à Rock Forest ainsi qu'à St-Denis de Brompton.



(Photo La Tribune par Christian Landry)

Trois jeunes ont été blessés samedi matin lorsque leur voiture a heurté de plein fouet un mur de l'usine S.W. Hooper à l'intersection des rues Belvédère et Galt ouest. Les sapeurs

sherbrookois ont dû intervenir pour libérer les blessés de la voiture rendue un véritable tas de ferraille.

**RENOUVEAU
AU
BINGO DE L'EXPO**

NOUS JOUONS SUR TABLES

SURVEILLEZ NOTRE ANNONCE A L'INTERIEUR DU JOURNAL

"11 AOUT AU BINGO-EXPO AVEC DUSSO"

**CLAUDE
"MUTT"
DUSSAULT**

Projet du groupe Tonic-Tropiques

Lincoln pense qu'une étude d'impact s'avérera nécessaire

par Denis DUFRESNE

MAGOG — Si le projet du groupe Tonic-Tropiques à Magog risque d'avoir des conséquences pour l'environnement, les promoteurs devront fournir une étude d'impact qui sera par la suite soumise à une consultation populaire et qui pourrait à la limite faire l'objet d'audiences publiques par le BAPE.

Interrogé samedi sur la perception qu'il a de ce projet de complexe récréo-touristique de 130 millions \$ sur la Pointe Cabana, le ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, a indiqué suivre ce dossier de près et signale que tout comme n'importe quel autre projet d'envergure, celui de Tonic-Tropiques devra se conformer aux lois de l'environnement.

Soulignant qu'il entend bientôt faire le point avec le nouveau ministre du Tourisme, Michel Gratton, sur l'ensemble des projets de

développement touristique d'envergure au Québec, M. Lincoln a estimé que "trop souvent de tels projets se font et nous on l'apprend quand c'est trop tard".

Même s'il dispose encore de peu de détails sur l'impact environnemental du projet de Tonic-Tropiques, qui comporte notamment la construction d'un hôtel, d'un parc aquatique, de condominiums et d'une salle de congrès, M. Lincoln pense qu'une étude d'impact s'avérera nécessaire.

La Loi de l'environnement régit

de nombreux aspects reliés à de tels projets, mentionne d'autre part le ministre, notamment pour ce qui a trait, par exemple, aux travaux de drainage ou de remblayage.

Dans de tels cas, le ministère de l'Environnement a prévu une procédure précise.

"Le promoteur doit soumettre une étude d'impact au ministère de l'Environnement et celui-ci la rend ensuite publique", explique M. Lincoln, ajoutant que les citoyens ont alors la possibilité s'ils le jugent nécessaire de demander la tenue d'une audience publique auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

M. Lincoln a d'autre part indiqué qu'il a lui-même le pouvoir de demander une enquête du BAPE, s'il juge que le projet suscite trop de controverse dans le milieu.



Clifford Lincoln

Respect de l'environnement Le groupe Memphrémagog Conservation pourrait développer des moyens plus radicaux

MAGOG (DD) — L'association Memphrémagog Conservation Inc. (MCI) entend militer davantage pour la protection du lac Memphrémagog et pourrait même développer des moyens plus radicaux pour faire respecter l'environnement, qu'il s'agisse de surveiller les pollueurs éventuels, ou de recourir à des actions plus radicales.

Première association du genre au Québec, avec près de 2.000 membres, le MCI célèbre son week-end son 20e anniversaire et, à cette occasion, Penny Baudinet, la présidente, a souligné l'urgence d'agir et de ne plus attendre après les municipalités, les MRC ou le gouvernement pour faire respecter l'environnement.

Pour y arriver, Mme Baudinet propose que chacun ait l'oeil ouvert et n'hésite pas, par exemple, à aller dénoncer devant son conseil municipal les situations qu'il jugera inacceptables ou dangereuses pour la qualité de l'environnement.

A plus long terme, estime la présidente, le MCI devra se donner les moyens techniques et financiers pour recourir à des avisés légaux lorsque des situations l'exigeront et pour mettre sur pied une sorte de "police de l'environnement", des inspecteurs — non armés il va de soi — chargés de prévenir les délits de pollution et les agissements des utilisateurs du lac Memphrémagog.

"Nous devons donner l'heure juste, on ne se fera pas aimer, mais cela assurera la préservation du lac", a notamment déclaré Mme Baudinet, lors du discours précédant sa réélection à la présidence pour une autre année.

Mme Baudinet a aussi rendu hommage aux trois fondateurs du Memphrémagog Conservation, M. Peter Kohl et son frère Gordon, ainsi que M. Herb Mitchell, le seul qui était présent samedi. Elle a également rappelé l'époque "héroïque" où l'association avait dressé un inventaire des systèmes d'égouts de particuliers qui étaient inadéquats et publié les résultats. Ce que plusieurs propriétaires n'avaient guère pris.

Encore aujourd'hui, a fait valoir Mme Baudinet, "c'est le devoir du MCI de rapporter ce qui ne va pas".

Elle a indiqué que le comité de direction du MCI doit se rencontrer au cours du mois afin d'élaborer clairement ses objectifs et les moyens d'atteindre ceux-ci.

pose actuellement des lois les plus sévères pour faire respecter l'environnement, mais que sans volonté réelle de la part de la population, des industriels et des villageois, on ne peut espérer un environnement sain.

Après avoir évoqué l'attitude désastreuse de ce qu'il appelle les "Ramboes" et les "Rockies" de l'environnement, qui coupent les arbres et saccagent les berges, M. Lincoln a mentionné que la société actuelle n'a pas le choix et doit préserver l'écosystème si elle veut survivre.

M. Lincoln a par ailleurs évoqué deux mesures concrètes pour redonner aux administrations locales le contrôle de leurs cours d'eau.

Il a notamment indiqué que le gouvernement fédéral s'appropriait à déléguer aux provinces des pouvoirs en matière de contrôle de la navigation, ce qui permettra aux municipalités de réglementer celle-ci.

Le ministre travaillera également à mettre sur pied avec les MRC une structure destinée à assurer une formation adéquate pour les inspecteurs de l'environnement et à leur donner un véritable statut.

Festival du lait: un succès inespéré avec un nombre de visiteurs doublé

par Christian CARON

COATICOOK — C'est sous le signe de l'optimisme et en pensant à la 11e édition que s'est terminé hier soir, au parc municipal, le dixième Festival du lait de Coaticook.

Cette année, le Festival du lait a remporté un succès inespéré. Le président Léonel Drouin était à court de mots pour dire à quel point l'événement a été une réussite à tous les points de vue. "Tout s'est admirablement

bien déroulé, on ne pouvait demander mieux", s'est exclamé M. Drouin en spécifiant que toutes les activités se sont avérées profitables.

M. Drouin évalue à 40.000 le nombre de visiteurs qui ont foulé le

parc municipal au cours de la fin de semaine. Cela constitue le double de visiteurs de l'an dernier. "Et il est évident qu'en doublant le nombre de visiteurs on peut également espérer doubler le montant des recettes", de lancer Léonel Drouin réjoui par la tournure des événements.

Depuis quelques années le Festival était sans cesse remis en question. On se demandait toujours si cett

manifestation allait survivre. Le refrain n'est pas le même cette année.

"Il n'y a pas de doute, il y aura un Festival du lait l'an prochain. On a même déjà pensé à certaines nouvelles orientations" assure le président qui attribue ce succès à plusieurs facteurs. Il mentionne bien sûr la température qui fut "de notre bord". Les activités précédant les trois journées de festivités (Lancement officiel et le concert classique) ont définitivement donné le ton et ont servi de publicité. Mais, M. Drouin a voulu rendre un vibrant hommage à toute l'équipe de bénévoles. Ils étaient plus de 1.500 bénévoles pour assurer le bon déroulement de cette dixième édition. "La machine était bien huilée. Nous avons un bureau de direction passablement expérimenté et cela a contribué à faciliter les opérations."

Rarement, par le passé a-t-on assisté à un tel achalandage. Que ce soit à l'arena pour les expositions, au terrain des tirs ou sous la grande tente, les places étaient rares... et les chaises étaient recherchées... Et les préposés aux cornets de crème glacée étaient des gens occupés.

C'est par milliers que les gens se sont déplacés, pour assister aux différentes épreuves de tirs (tracteurs, super tracteurs, 4 par 4) à la parade des chars allégoriques, au super Bingo du vendredi soir à la Rigo-laiterie des villages et à la messe célébrée dimanche en matinée par Mgr Jean-Marie Fortier. "Où, à même manqué d'hosties tellement il y avait du monde" a dit l'un des organisateurs.

La parade de chars allégoriques a attiré plusieurs milliers de visiteurs le long des rues. Le char des jeunes ruraux de Stanstead a été particulièrement remarqué. A partir du thème du libre-échange, ils ont conçu un char qui exprimait les craintes bien connues, pour ne pas dire l'opposition, des agriculteurs vis-à-vis du libre-échange.



(Photo La Tribune par Christian Caron)



Le comptoir de fromages, au Festival du lait, a eu beaucoup de succès auprès des visiteurs.

"Les quotas de lait sont là pour rester" (Gérin)

COATICOOK (CC) — "Les quotas de lait sont là pour rester et je promets de défendre les agriculteurs jusqu'au bout". C'est le message qu'a livré le député de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin, samedi lors des cérémonies d'ouverture de la 10ième édition du Festival du lait.

Son message tombait à point, puisque lors de la parade des chars allégoriques, précédant les céré-

monies d'ouverture, un char démontait de façon originale mais sérieuse à la fois, les craintes des agriculteurs dans le dossier du libre-échange.

"Je mets ma tête en jeu là-dessus. Ne soyez pas inquiets nous serons très vigilants dans ce dossier et promettons de voir aux intérêts de vous, les agriculteurs," de dire le député Gérin.

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélets et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays. 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Choix de couleurs et d'équipement

Meilleurs prix! Voyez-nous avant d'acheter!

Dion Chevrolet Oldsmobile INC.
2200, rue Sherbrooke MAGOG Tél.: 843-6571
LOCATION D'AUTOMOBILES ET DE CAMIONS

Besoin urgent de bonnes voitures usagées

Service après-vente personnel a toujours été notre force.

Richard Dion

Garth E. Montgomery Lennoxville 567-3314

L.G. Connor 563-3168

Ed. Caunter North Hatley 842-4187

Roland Séguin Beebe 873-3338

Luc Thivierge

Fred Lussier comptable

Yves Gaudreau gérant des pièces

Claude Martin ass.-gér. de service

Martin Roy gérant de service

Liliane Dion

Neil McTavish 843-4197



A 8 minutes de Sherbrooke via Rte 55



BEAU CHOIX DE VOITURES NEUVES
FINANCEMENT A PARTIR DE 3,9%
ou RABAIS CHEQUE (sur plusieurs modèles en inventaire)

GRAND CHOIX DE BONNES VOITURES USAGÉES ET LES PRIX LES PLUS BAS.

SPECIAL
FILTRE, HUILE GRAISSAGE \$15⁹⁵
plus taxe
Supplément pour les importées



WINDSOR DODGE CHRYSLER LTEE (819) 845-5461

25443

La population de la MRC d'Arthabaska augmente de 3,5% de 1981 à 1986

La plus forte croissance de la région 04

par **Gérald PRINCE** et **Maurice CLOUTIER**
DRUMMONDVILLE — La population de la MRC Drummond s'est accrue légèrement depuis 1981, alors que celle de la ville de Drummondville est en baisse.

Cette situation apparemment paradoxale est décrite en détails dans un document que vient de compiler le Département de santé communautaire Drummond en se basant sur les chiffres officiels du recensement de juin 1986.

En juin 1986, la population de la MRC Drummond, dont les limites sont identiques à celles du CLSC, était de 75.170 personnes, en regard de 73.127 en 1981, une hausse de 2,8 pour cent. Cette augmentation est plus rapide que l'ensemble du Québec qui évolue au rythme de 1,7 pour cent.

C'est beaucoup moins que durant la période 76-81, alors que la population de la MRC avait crû de 5,3 pour cent.

Quant à la ville de Drummondville, qui constitue la plus grosse agglomération de la MRC, sa décroissance est continue. En 1971, elle affichait 40.913 personnes; 38.706 en 1976; 36.567 en 1981 et 36.020 en 1986. Après des diminutions de plus de 5 pour cent durant la première décennie, la dernière baisse se situe à 1,5 pour cent.

Les hausses les plus significatives sont remarquées en banlieue. De 1981 à 1986, Grantham-Ouest

passa de 4662 à 5432, une augmentation de 16,5 pour cent. Dans le même laps de temps, St-Nicéphore croît de 19,3 pour cent, passant de 5481 à 6537.

MRC d'Arthabaska

Par ailleurs bien que la population soit stagnante à Victoriaville, la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska affiche une croissance démographique de 3,5 pour cent pour la période de cinq ans entre 1981 et 1986.

Toujours selon le document du Département de santé communautaire (DSC) Ste-Croix, la croissance de la population pour la MRC d'Arthabaska est largement supérieure à celle affichée à l'échelle de la région 04, 1,1 pour cent, ou à cel-

le de l'ensemble de la province. D'ailleurs, la MRC affiche la meilleure croissance de l'ensemble des MRC de la région 04.

La population totale pour la MRC d'Arthabaska a grimpé de 56.279 habitants en 1981 à 58.246 habitants en 1986.

Ces données tendent à confirmer une projection du Bureau de la statistique du Québec, à l'effet que la population totale de la MRC d'Arthabaska bondira de 35,2 pour cent d'ici l'an 2001.

Le partage

Principal pôle régional, la ville de Victoriaville a vu sa population tomber légèrement de 1981 à 1986, passant de 21.838 à 21.587 (1,1 pour cent).

Cependant, la stagnation de la population de Victoriaville est largement compensée par le développement des localités environnantes. Ainsi, Ste-Victoire affiche une augmentation de sa population de 1.241 individus en cinq ans. Le bond est de 25,9 pour cent, de 4.797 à 6.038 âmes. A Arthabaska, la hausse est de 6,1 pour cent, de 6.827 à 7.244.

La croissance anémique de la population de Victoriaville, écrit le DSC, peut probablement s'expliquer par un certain déplacement des familles vers des municipalités environnantes.

La première place au chapitre de la croissance démographique revient cependant à Kingsley-Falls village avec un bond de 32,4 pour cent, de 818 à 1083 habitants. Le développement du Groupe Cascades est le

facteur-clé. Les localités de St-Marthys Canadiens, Ste-Seraphine et Ste-Clothilde-de-Horton village affiche aussi des hausses respectives de 16,4, 12,9 et 14,3 pour cent.

Toutes les localités n'ont toutefois pas un Cascadés. Les principales baisses de population sont enregistrées par Ste-Elizabeth-de-Warwick avec 11,1%, de 443 à 394, Tingwick avec 8,4%, de 1.427 à 1.307, et Norbertville avec 8,1%, de 295 à 271. A Warwick, la population n'a diminué que de 1,4%, de 2.847 à 2.807.

A l'opposé de la MRC d'Arthabaska, celle de l'Erable affiche une chute de 2,3 pour cent de la population en cinq ans. La perte de 589 âmes, de 25.978 à 25.389 en 1986, se répartit dans 13 dans 17 municipalités du territoire.

La construction se maintient à un haut niveau à Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) — La construction se maintient à un haut niveau cet été à Drummondville. En juillet, les autorités municipales ont émis 104 permis pour 3,4 millions \$, comprenant la création de huit nouveaux logements.

Depuis le début de 1987, 570 permis ont été alloués pour 23,5 millions \$ et la construction de 142 logements.

C'est moins qu'en 1986; après le premier semestre de l'an dernier, 321 logements avaient été autorisés et la somme des permis s'élevait à 28,4 millions \$. Cependant, souligne le conseiller Lindor Letendre, les pronostics de cette

année laissent entrevoir un bilan égal ou même supérieur à celui de l'an dernier.

Immeuble commercial

Le principal permis émis en juillet porte sur la construction d'un immeuble commercial, qui comprendra la succursale de la Banque Royale au 1125 boulevard St-Joseph, angle Laferté. Le permis au montant de 1,5 million \$, a été octroyé en faveur de Mme Gisèle Lemieux, propriétaire de l'immeuble. Autre permis important: l'agrandissement de Cascades-PSH de la rue Farrell au montant de 300.000 \$.

Problème de qualité des eaux du lac Kounak

Inspection minutieuse de la fosse septique d'un chalet

WENDOVER-SIMPSON — La municipalité de Wendover-Simpson inspectera minutieusement aujourd'hui, une fosse septique d'un chalet qui se séparerait directement dans le ruisseau alimentant le lac Kounak interdit à la baignade depuis près de trois semaines à cause de ses eaux polluées.

Pourtant, une première inspection au début du mois d'août n'avait permis de noter aucune fosse septique défective mais avec une nouvelle méthode utilisée par le minis-

tere de l'Environnement, les dirigeants municipaux auraient mis le doigt sur le "bobo", a expliqué le maire de Wendover-Simpson, Fernand Leclerc.

Quant aux nouveaux tests sur la qualité des eaux du lac Kounak, les fonctionnaires, possiblement débordés par les nombreux cas de pollution des lacs au Québec, n'ont pu se rendre au centre nautique la semaine dernière.

Les gens du ministère de l'Environnement devraient venir vers mercredi cette semaine. On a bien hâte de permettre à nouveau la bai-

gnade à cet endroit où beaucoup de gens s'amuse", a déclaré le maire Leclerc.

Pour la qualité des eaux du lac Kounak, on peut déjà noter une nette amélioration à la suite de l'installation d'un jet d'eau régulier, de son traitement au chlore et du travail exécuté par des compresseurs d'air.

Avec l'appui de Lindor Letendre Nicole Parent-Giard lance sa campagne pour le siège du quartier 4

DRUMMONDVILLE (HR) — Une commerçante, Nicole Parent-Giard, sera candidate à la succession de Lindor Letendre dans le quartier St-Jean-Baptiste, lors des élections municipales du 1er novembre prochain.

Ce que tout le monde savait a été confirmé au cours d'un brunch midi, où près de 400 personnes s'étaient réunies pour le lancement de la campagne électorale de la nouvelle candidate au quartier 4 en plus de rendre un dernier hommage au conseiller Letendre, qui a consacré 22 ans de sa vie au conseil municipal de Drummondville.

C'est avec l'appui inconditionnel de ce dernier que l'aspirante Parent-Giard affrontera l'électorat cet automne.

Dans son discours de circonstance, le conseiller Letendre a dit se retirer de la politique active avec le sentiment du devoir accompli.

"Même si je ne suis pas conseiller à la prochaine élection, je vais continuer d'y jeter un regard vigilant et je travaillerai toujours au développement de Drummondville.



Nicole Parent-Giard

du gouvernement provincial, la candidate au quartier 4 s'est engagée à en faire un dossier important au conseil de ville.

Donner l'exemple

"L'administration municipale ne peut faire une loi pour régler un problème comme ça d'un coup, mais je suis convaincue qu'elle a quand même un rôle important à jouer, a-t-elle lancé en présence du maire Serge Ménard. D'abord, elle peut donner l'exemple au niveau de ses propres employés et elle peut exercer le leadership moral qui lui revient. On ne devrait pas avoir à choisir entre le travail et la famille".

Engagements

Avec comme principal objectif de revitaliser l'image de son quartier, la présidente du Festival de folklore de 1985 s'est engagée à promouvoir la réfection des trottoirs, de voir à l'amélioration des équipements récréatifs du parc du 150ième, et de mettre en valeur le patrimoine avec un éclairage approprié à l'église St-Jean-Baptiste.

Bien qu'elle reconnait que l'implantation d'une garderie dans son quartier dépende en grande partie



(Photo La Tribune par Henri Richard)

Cycliste happé par une automobile

Un jeune cycliste happé vers 13h00, hier, par un automobiliste sur la rue Principale, à Wickam, s'en est tiré avec une jambe amochée. Ghislain Hébert âgé de 20 ans, de Wickam, roulait avec son vélo sur la rue Principale quand un automobiliste en voie d'entreprendre un virage à gauche dans la cour du garage

Petro Canada, est venu le renverser. "Je ne l'ai jamais aperçu", a raconté l'automobiliste rencontré sur les lieux. Les ambulanciers ont pris toutes les précautions nécessaires pour le transport du jeune cycliste blessé.

Motocycliste blessé

ST-VALERE (HR) — Un motocycliste, qui a perdu la maîtrise de son bolide vers 14h45, hier matin, dans une courbe de la route 161, près de St-Valère, a subi de multiples fractures nécessitant son transport d'urgence à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Il appert que le jeune Steve Hébert, de Montréal, qui a été projeté à quelques mètres de sa motocyclette, roulait à une vitesse excessive lors de son dérapage sur une chaussée sèche.

En bref

Bois-Francis

• Équipements neufs

D'ici deux à trois mois, le système de communication du Service de la sécurité publique de Victoriaville sera entièrement remplacé par des équipements neufs, pour une plus grande efficacité. Le conseil municipal a octroyé le contrat à la compagnie Motorola, pour 63.645 \$.

• Des travaux majeurs

A compter du 10 août, des travaux majeurs seront réalisés sur de la rue Garneau, à Plessisville. Ceux-ci s'échelonnent sur plusieurs semaines et nécessiteront, à l'occasion, l'interruption des services d'eau et d'égoûts. La circulation sera aussi interrompue à certains moments.

Victoriaville amorce les négociations pour le prolongement de la rue Perreault

VICTORIANVILLE (MC) — Des négociations ont été entreprises par la Ville de Victoriaville, pour acquérir une bande de terrain de la compagnie Industries Victoriaville, qui a fermé définitivement ses portes en juillet.

Le maire de Victoriaville, Denis St-Pierre, a eu un premier entretien avec le représentant de la firme de courtage immobilier, qui a le mandat de vendre les installations de la manufacture de meubles.

La Ville souhaite acheter au moins une bande de 60 pieds de largeur, afin de raccorder la rue Perreault à la rue de l'Ermitage. M. St-Pierre est aussi intéressé par tout le terrain disponible à l'est de cette future rue.

Meilleure circulation

D'ailleurs, il caresse le projet de raccorder la rue Albert à la rue St-Georges. Ces changements favoriseraient une plus grande fluidité de la circulation entre le secteur du

Centre hospitalier des Bois-Francis et le centre-ville.

Si les négociations aboutissent à une entente, des travaux pourraient être entrepris assez rapidement pour le prolongement de la rue Perreault. Déjà, l'autorisation de la Commission canadienne des transports pour la traversée de la voie ferrée a été obtenue.

En outre, le conseil municipal vient d'adopter un avis de motion en vue d'accélérer l'adoption éventuelle du règlement d'emprunt qui sera nécessaire pour les travaux.

Satisfaction garantie ou argent remis

LA PLUS GRANDE MAISON D'OPTICIENS D'ORDONNANCES AU QUÉBEC

signe de confiance et service
 Cette offre est valable pour l'année 1987

vos lunettes à un mini-prix

Nous vous offrons plusieurs modèles de montures importées par F. Farhat

IMPORTÉE DE FRANCE par F. Farhat

Ainsi que des montures provenant des États-Unis, et autres pays.

PAS D'INTERMÉDIAIRE MINI-PRIX

Peu importe la prescription.

MONTURE ET LENTILLES \$49

MONTURE ET LENTILLES \$68

Lentilles de 1re qualité
 Monture régulière garantie pour un an

* Argent remis dans les 30 jours de la date d'achat et sous réserve de la prescription.

F. FARHAT
 OPTICIEN D'ORDONNANCES
 LE CONSOMMATEUR D'ABORD

SHERBROOKE
 153, rue Wellington N.
 (819) 563-4447
 Stationnement gratuit (1 hr)

26 succursales pour mieux vous servir

Nous possédons nos propres laboratoires

REDECouvrez L'EXPO DE SHERBROOKE!

DU 14 AU 23 AOUT 1987

UNE PREMIERE AU QUÉBEC:
COURSE DE PORCS
 A TOUS LES JOURS

NOUVEAUX PRIX D'ENTREE

25317

la tribune les reportages

Double mission des "charités" Enterrer les morts et être solidaires des vivants

par Dominique AUBIN

TROUVILLE-LA-HAULE (Eure) (AFP) — Enterrer les morts. Être solidaire des vivants. Cette double mission, les "charités", ces confréries de laïques qui subsistent dans près de cent-cinquante villages de Normandie, la remplissent sans défaillance ni interruption depuis près de huit siècles comme si le temps n'avait pas de prise sur elles.

"On enterre tout le monde gratuitement. Aussi bien l'athée que le catholique pratiquant. Et avec le coeur..." assure Yves Clérout, organisateur du neuvième congrès des charités de l'Eure qui s'est tenu à Trouville-la-Haule. Dans ces villages du Lieuvin, du Roumois ou du Pays d'Auge, les entreprises de pompes funèbres n'ont jamais pu véritablement s'imposer et ont, plus qu'ailleurs encore, mauvaise presse. Pour leurs enterrements, les habitants s'en remettent toujours à la "charité", un groupe d'hommes — des "charitons" — qui se chargent d'annoncer le décès et de transporter le corps, du domicile du défunt à l'église et de l'église au cimetière.

Dans un passé encore récent, chaque charité comptait douze ou treize frères — à l'image des apôtres —, qui devaient être "de bonne vie et moeurs" comme le recommandaient les anciens règlements et il fallait s'inscrire sur une liste d'attente pour espérer un jour avoir l'honneur de figurer parmi ce qui était considéré comme "l'élite" du village. Ces hommes devaient être disponibles à tout moment de la journée pour aller chercher les corps de leurs concitoyens décédés qu'ils portaient ensuite "à bras" jusqu'à l'église quelque soit la distance et la qualité des chemins.

sement sur ses ornements (croix, bannière, torchères, cloches, chaperons coiffés parfois) dont la couleur et la forme servent à la distinguer des autres. Le folklore se sont aussi les repas plantureux et bien arrosés que la charité organise à diverses occasions dans l'année et qui dans le passé faisaient l'objet de "débordements" condamnés sévèrement — mais avec un succès inégal — par les autorités ecclésiastiques. Le folklore ce sont enfin ces règlements pointilleux — mais en voie de disparition — qui prévoient tout un système "d'amendes" pour réprimer les frères coupables de manquements à leur devoir.

Ainsi le règlement de la Charité de Saint-Thurien en date de 1894 prévoit-il une amende de 10 francs pour le frère qui "a craché dans ses mains en remplissant la tombe". Celui de la charité de Goupilliers qui comptait pas moins de 201 articles pénalise le frère qui "laisse tomber le corps dans la fosse" d'une amende de trois francs s'il agit "par suite de boisson", et de deux francs si c'est seulement "par maladresse".

Mais pour les prêtres et les évêques qui, de tout temps, se sont méfiés des manifestations qu'ils ju-

En Alsace Les cigognes reviennent

PARIS (AP) — Les cigognes reviennent en Alsace, annonce le bulletin de Compagnie Presse Service (ACPS). Elles reviennent même de loin.

Au début du siècle, on ne comptait pas les cigognes d'Alsace. On savait qu'elles étaient des milliers, qui venaient s'installer du printemps à la fin de l'été dans des nids consolidés d'année en année et qui pesaient parfois jusqu'à 500 kilos.

Elles passaient l'hiver en Afrique, utilisant avec une grande sûreté les courants d'altitude pour parcourir sans fatigue le long voyage vers le soleil et la nourriture. Les cigognes n'aiment pas survoler la mer, où les courants sont moins favorables, Gibraltar pour l'Ouest, le Bosphore pour l'Est étaient les passages obligés des migrations.

Les retours s'étendaient tout au long du printemps, selon l'éloignement du séjour hivernal. C'était alors dans tous les pays d'accueil et surtout en Alsace, une grande joie de voir revenir la cigogne, messagère du bonheur, annonciatrice des beaux jours et symbole de la fécondité.

"Cigogne, cigogne, apporte-moi un petit frère, apporte-moi une petite soeur", chantaient les enfants.

Pourtant le lien entre la fécondité des Alsaciennes et le retour des cigognes n'était pas évident car, alors que la première se maintenait à un bon niveau, les effectifs des cigognes diminuaient de façon dramatique. A tel point que le premier recensement connu effectué à Mulhouse en 1927 ne permettait de dénombrer que 149 couples et 386 jeunes.

A l'issue de la guerre, on nota une légère remontée: 173 couples sont recensés en 1948. Mais ils ne seront plus que 164 l'année suivante, 145 en 1960, 37 en 1967. La chute s'accéléra alors: 13 couples en 1972, huit en 1979, deux en 1982, trois en 1983.

Diverses raisons

Les raisons de cette catastrophe écologique sont diverses, selon ACPS. Notamment, le développement des lignes électriques, pièges mortels pour les gros oiseaux; l'envergure d'une cigogne peut atteindre deux mètres.

Quant à la raréfaction des aliments par l'assèchement des zones humides, les spécialistes n'y croient guère, car la cigogne a très peu d'exigence en cette matière.

En revanche, ils sont d'accord pour situer les données du problème dans les zones d'hivernage.

A partir de 1958, la naissance de nouveaux états africains indépendants a posé aux dirigeants des jeunes pays des problèmes nombreux, dont le plus important n'était évidemment pas la protection des cigognes. De façon générale, on peut dire que la profonde transformation subie par l'Afrique à cette époque n'a guère été favorable à la faune.

Les exemples sont nombreux, mais le plus souvent cité est celui du Mali, où l'on a vu chasser en jeep et à la mitrailleuse des cigognes au sol et à l'envol. Sport excitant, certes, mais dont les conséquences se retrouvent dans les statistiques mentionnées plus haut.

L'emploi systématique des pesticides, la désertification progressive du Sahel assombrissent encore le tableau.

Dès lors, si les cigognes se font tuer ou meurent de faim pendant l'hivernage, il faut essayer de les retenir en France. Tel est le raisonnement qui guide aujourd'hui tous ceux que préoccupe l'avenir de la cigogne.

Alfred Schierer, à Strasbourg, Jean-Claude Renaud, à Hunawirh, près de Ribeauvillé, le comte Lippens, fondateur du parc du Zwin, à la frontière belgo-hollandaise, et bien d'autres ont mis au point des techniques aujourd'hui éprouvées.

L'instinct migratoire

En coupant les plumes d'une aile, par exemple, la cigogne reste sur place et perd, en trois ans, son instinct migratoire.

"Fort heureusement, a déclaré M. Renaud, elle ne perd pas son instinct reproducteur et les pontes se produisent normalement dès qu'est atteinte la maturité sexuelle. Les oeufs sont prélevés et incubés artificiellement, les jeunes sont mis en enclos. A l'âge adulte, certains seront lâchés et iront tenter leur chance sur les voies dangereuses de la migration".

Cependant, il ne s'agit pas de "faire" de la cigogne, ce qu'on a fait des poules pondeuses. Une charte lie les membres de l'Association de protection et de réintroduction de la cigogne en Alsace, l'APRECIA.

Les zoos de Strasbourg et Mulhouse, le centre d'Hunawirh, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ont participé à l'élaboration du texte, qui réglemente strictement la commercialisation des cigognes d'élevage et entend limiter à la seule région alsacienne l'existence de parcs à cigognes.

Selon M. Renaud, "30 couples sont aujourd'hui en liberté en Alsace, dont cinq sauvages. Au total, toutes catégories confondues (sauvages ou en volière) 300 cigognes environ vivent aujourd'hui en Alsace.



Les "charités" de Normandie enterrent les morts comme au Moyen-Age, "gratuitement et avec le coeur".

Une tradition

Aujourd'hui, tous les volontaires sont admis dans la charité et la fonction est plus difficile à assumer en raison des impératifs d'horaires qu'impose le travail en usine ou dans une administration. Mais les habitants leur restent attachés parce que le moment du décès d'un proche est souvent l'occasion de "panique" pour la famille et que la charité apporte "une chaleur humaine" qui permet de gérer ce moment "plus sereinement", estime Yves Clérout.

"Les charités, il n'y a que ça chez nous", confirme d'ailleurs, l'air désolé, la patronne des pompes funèbres générales de Pont-Audemer dont le rayonnement ne dépasse pas les portes de cette ville de dix mille habitants, la plus importante de cette partie de la Normandie. Au delà, c'est le monde des "charités" installées ici depuis l'époque médiévale, à peine bousculées par la Révolution et les changements de l'ère industrielle.

Certaines d'entre elles se prévalent d'une fondation très ancienne telle celle de Menneval qui affirme exister depuis l'an 1080. Des historiens font même des charités les héritières des "guildes" scandinaves du VIIème siècle ou des "confratries" de la gaule romaine dont l'activité était notamment consacrée aux funérailles. Le doute demeure d'autant que les plus anciens documents concernant les charités remontent au XIIIème siècle. Il est sur cependant qu'elles ont connu un essor considérable à la suite des "grandes mortalités" consécutives à la famine et aux épidémies de peste qui ont sévi à la fin de l'époque médiévale.

Amendes

Aujourd'hui coexistent en leur sein le folklore de la tradition et la volonté de jouer un rôle dynamique dans l'Eglise. Le folklore, c'est d'abord le costume ou plutôt les costumes. Chaque charité veille jalou-

geaient parfois "hétérodoxes" des charités, les frères ne doivent pas se contenter d'enterrer les morts de la paroisse et de se réunir à intervalles réguliers autour d'une bonne table. Ils souhaitent leur voir jouer un rôle plus important dans la vie de l'Eglise actuelle. L'aide aux plus démunis, notamment "les chômeurs en fin de droits", une participation accrue au service des paroisses à un moment où les prêtres sont moins nombreux constituent deux exemples du "recentrage" en cours dans les charités aujourd'hui. En cela elles renouent avec leur propre tradition qui fourmille d'exemples de solidarité avec les pauvres, les malades, les prisonniers...

Les charités appartiennent manifestement à une époque révolue. Elles se perpétuent dans les "pays" les plus traditionnels de Normandie qui ont été épargnés par les vagues d'industrialisation successives qu'a connu la région et où les différenciations sociales n'ont jamais été nettes. "Dans nos petites exploitations, le patron et les ouvriers mangeaient côte à côte à la même table à la différence des régions de grande culture comme la plaine de Saint-André de l'Eure ou le Pays de Caux" remarque Yves Clérout. Cette proximité donnait encore récemment au village une cohésion sociale qui ressemblait à bien des égards à celle qui existait à l'époque médiévale. Et cette cohésion s'affirmait particulièrement dans les moments difficiles de la vie comme lors de la mort.

Dans les autres régions de France, des associations voisines assuraient aussi le service des morts. Elles connaissent encore une réalité dans le midi avec les confréries des Pénitents et dans le Nord avec les Charitables de la région de Béthune. Les unes et les autres témoignent de la force d'une sociabilité venue d'une époque où l'homme dominait avec peine les forces de la nature et qui aujourd'hui résiste à la mondialisation de la culture.

VENTE EXPRESS

DU MANUFACTURIER

PRIX IMBATTABLES



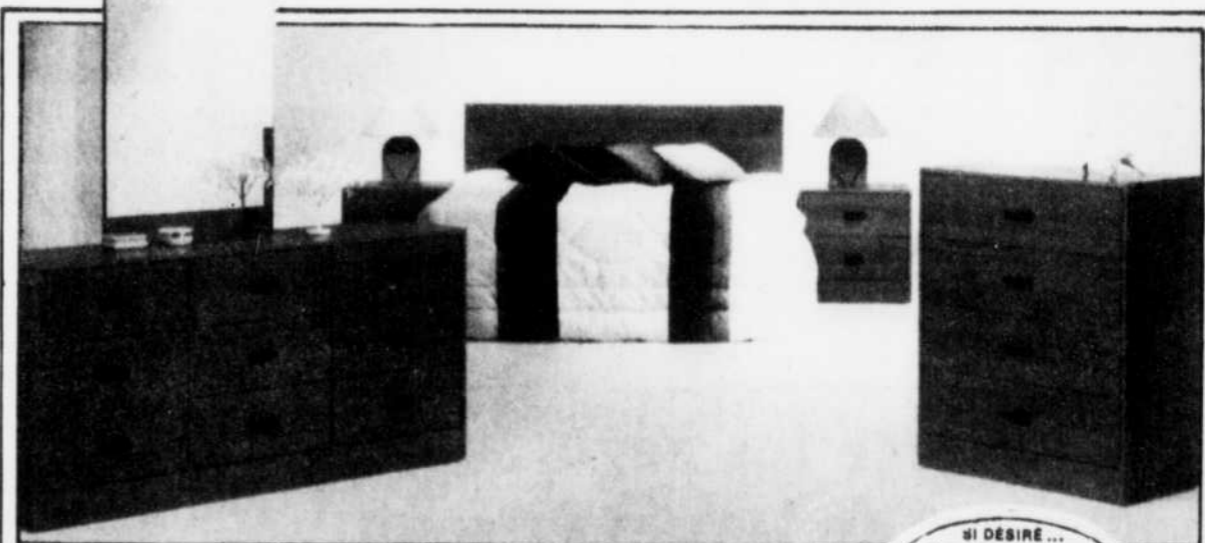
MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER

6 MORCEAUX POUR SEULEMENT

395\$ L'ENSEMBLE

- Commode 5 tr 31 1/2" x 15 1/4" x 44 3/4" 80.0 x 40.0 x 113.6 cm
- Miroir vertical 32 1/2" x 3" x 40" 82.5 x 7.6 x 101.6 cm
- Bureau triple 59 1/2" x 15 1/4" x 28 3/4" 151.1 x 40.0 x 73.0 cm
- Tête de lit 54" / 60" 137.1 / 152.4 cm
- 2 Tables de nuit 23 1/2" x 15 1/4" x 20 3/4" 59.6 x 40.0 x 52.7 cm

CHOIX DE COULEURS



Mobilier de chambre à coucher Prêt à assembler

CHOIX DE COULEURS

si DESIRE... Nous les assemblons pour vous moyennant un léger supplément.

6 MORCEAUX POUR SEULEMENT

339\$ L'ENSEMBLE

- Bureau triple 60" x 15 1/4" x 28 3/4" 152.4 x 40.0 x 73.0 cm
- Commode 4 tr 30" x 15 1/4" x 28 3/4" 76.2 x 40.0 x 73.0 cm
- Miroir vertical 23 1/2" x 36" 59.6 x 91.5 cm
- 2 Tables de nuit 20 1/2" x 15 1/4" x 20 3/4" 52.0 x 40.0 x 52.7 cm
- Tête de lit 54" / 60" 137.1 / 152.4 cm

LIVRAISON GRATUITE PLAN DE MISE DE COTE FINANCEMENT DISPONIBLE

Le plus grand centre d'ameublement complet en Estrie

1279, rue Grégoire, Rock Forest • 565-7515

LES MEUBLES **Tousignant** INC.

Là, où c'est toujours moins cher qu'ailleurs!

UNE FORMULE TYPIQUEMENT AMÉRICAINE

MERCURY COUGAR XR-7



La Mercury Cougar subit quelques modifications pour l'année 1987 en se parant d'une carrosserie plus fine et d'une suspension revue.

On connaît depuis longtemps le marché du coupé américain classique de dimension intermédiaire et à propulsion arrière. Chez Ford, c'est la Thunderbird et son équivalent de chez Mercury,

Un phénomène intéressant est cependant intervenu au cours des dernières années, alors qu'un attrait vers la performance a pris naissance chez les manufacturiers. Cet engouement soudain nous vient en grande partie de la volonté de présenter un modèle similaire d'apparence aux véhicules de compétition qui courent dans la très populaire série américaine NASCAR.

Pendant que les Chevrolet Monte Carlo SS et Buick Regal Grand National mettent du piquant dans les salles de montre des concessionnaires GM, Mercury présente cette année une version plus raffinée de sa Cougar XR-7.

Des nouveautés subtiles
Au chapitre de l'apparence, la Mercury Cougar voit sa

ligne gagner en finesse tout en gardant son style intact. Grâce à un pavillon arrière légèrement arrondi et à des phares désormais affleurants, elle se distingue toujours de la Thunderbird, selon la politique en vigueur chez Ford. Sa ligne paraît maintenant plus allongée et plusieurs apprécieront le compromis atteint entre un style typiquement américain et les priorités de l'aérodynamisme.

Par ailleurs, on a retouché l'aspect mécanique en introduisant une transmission automatique à 4 rapports ainsi qu'en modifiant la géométrie de la suspension. Tandis que le V6 de 3,8 litres constitue toujours le groupe propulseur standard chez le modèle de base LS, la XR-7 affirme son cachet américain en re-

cevant cette année un V8 de 5 litres développant 155 chevaux, remplaçant ainsi le 4 cylindres turbocompressé de la Thunderbird.

Un intérieur surprenant

Il faut l'avouer, les coupés américains de cette catégorie souffrent souvent de sérieuses lacunes en ce qui concerne l'aménagement intérieur, pas toujours fonctionnel et généreux en espace. Pourtant, la Cougar XR-7 fait exception à cette règle et présente un habitacle relativement agréable et fini avec soin.

Tout d'abord, le tableau de bord possède une allure sobre tandis que les différentes commandes s'avèrent bien situées, à l'exception de celles du système de ventilation, placées juste à l'avant du le-

vier de transmission. Bien que le climatiseur soit offert en équipement standard chez la XR-7, il faut se méfier de sa version électronique qui s'avère peu facile à utiliser.

D'autre part, notons que l'instrumentation standard de la XR-7 est de type digital, et malheureusement peu précise. Par contre, saluons la présence du mini-ordinateur de bord qui s'exploite sans complication. Les espaces de rangement sont bien représentés grâce à la large console centrale et des vide-poches latéraux. Mentionnons également que la visibilité laisse à désirer vers l'arrière, où la largeur démesurée des piliers et l'étroitesse de la lunette rendent toute observation difficile.

Une bonne surprise attend

les occupants de la XR-7, car les sièges baquets recouverts de velours offrent un confort digne de mention, notamment sur les longues distances. En outre, leur soutien latéral s'avère suffisant en conduite sportive.

Grâce au réglage électrique de son siège et à la bonne dimension du volant, le conducteur dispose d'une position de conduite agréable. La meilleure surprise de l'habitacle réside sans contredit dans la générosité des places arrière, où même les plus grands peuvent prendre place sans être à l'étroit. De plus, la banquette bien dessinée offre un confort très honnête. De son côté, le coffre à bagages dispose d'une bonne capacité de rangement, malgré son relief inégal.



(Collaboration spéciale)

Dominique Houde

la Cougar, qui tentent d'attirer les acheteurs de ce type de voiture. Pour sa part, la concurrence vient principalement de General Motors avec, entre autres, les Pontiac Grand Prix et Oldsmobile Cutlass Supreme.

FICHE TECHNIQUE

Chassis-carrosserie

Type: coupé 2 portes, 5 places
Longueur: 510 cm
Largeur: 180,7 cm
Poids: 1421 kg

Moteur

Type: V8, 5 litres
Puissance: 150 chevaux
Alimentation: inj. électronique
Emplacement: longitudinal avant

Transmission

Type: automatique, 4 rapports
Optionnelle: aucune
Mode: propulsion arrière

Suspension

Avant: indépendante
Arrière: essieu rigide

Freins

Avant: disques
Arrière: tambours

Pneumatiques

P 225 / 60 R 15

Performances

0 à 100 km/h: 10,11 secondes
Reprises 80 à 120 km/h: 7,75 secondes

Budget

Consommation moyenne: 8,8 l/100 km (32 m/g)
Garantie de base: 1 an/20,000 km
Prix: \$20,261

AVANTAGES

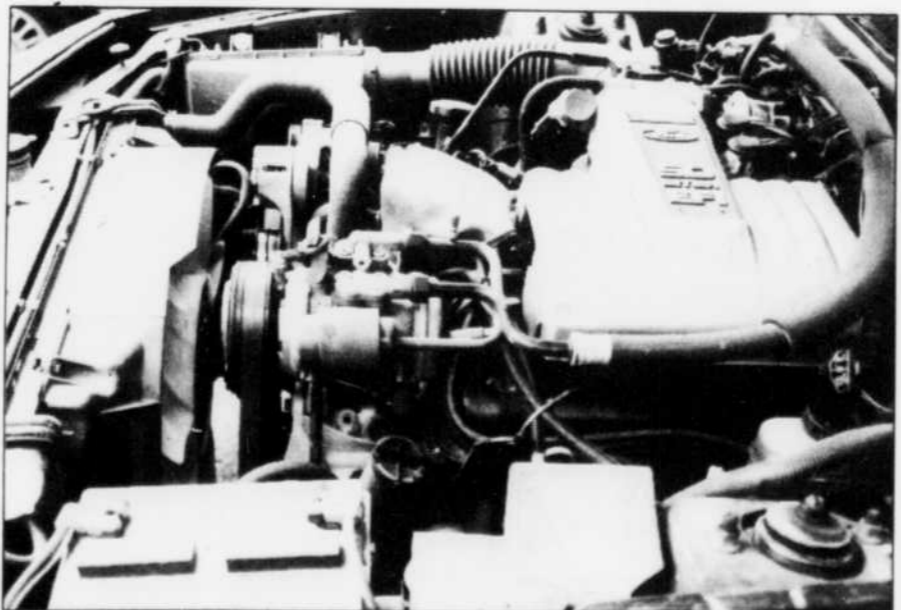
- Moteur souple et performant
- Habitabilité surprenante
- Bonne tenue de route
- Douceur de roulement intéressante
- Sièges confortables
- V8 sobre

DÉSAVANTAGES

- Instrumentation digitale imprécise
- Suspension sèche sur route cahoteuse
- Visibilité arrière réduite
- Commandes de ventilation mal placées



Le tableau de bord de la Cougar montre une instrumentation digitale qui n'est pas des plus précises. A l'exception des commandes de ventilation qui sont situées trop bas, les différentes manettes sont facilement accessibles.



Développant 150 chevaux, le V8 de 5 litres propulsant la Cougar XR-7 fait montre de souplesse et d'une consommation très raisonnable sur la grande route.

Destinée à la grande route

Pour mettre en valeur son image étiquette sportive, la Cougar XR-7 possède une suspension raffermie ainsi que des pneus performants de dimension 225/60 montés sur des roues en alliages de 15 pouces.

Également, on retrouve le groupe propulseur V8 de 5 litres qui a remarquablement bien accompli sa tâche dans la voiture d'essai. En effet, la souplesse de ce moteur permet une conduite sans à-coups, d'autant plus que la transmission automatique effectue en douceur les changements de rapports.

Par ailleurs, la puissance disponible s'avère suffisante pour donner à la Cougar des performances enviables pour une voiture de cette dimension, avec un 0 à 100 km/h abattu en 10,11 secondes. On

apprécie encore plus ce traditionnel V8 à la lecture de ses chiffres de consommation en parcours autoroutier, que l'injection électronique multipoints contribue à établir à 8,8 l/100 km, soit 32 m/g.

A vrai dire, le terrain de prédilection de la Cougar se trouve sur l'autoroute et les revêtements peu accidentés, où on retrouve une bonne douceur de roulement. Par contre, l'essieu arrière rigide affectionne peu les inégalités de la route qui se traduisent par des sautilllements peu agréables et des réactions sèches en virages rapides.

Bien qu'elle soit stable à haute vitesse, la XR-7 accuse un certain flou dans ses changements de cap rapides. Enfin, notons que la maniabilité en ville n'est pas son point fort.

CONCLUSION

Sans vouloir se comparer aux dispendieux coupés sportifs européens, qui partagent un style et des performances très différents, la Cougar XR-7 fait montre de qualités intéressantes qui devraient satisfaire l'acheteur typique de voiture américaine.

Effectivement, son V8 souple et performant, son comportement routier homogène et le confort de son habitacle font d'elle une routière agréable pour ceux qui parcourent de longues distances.

25057

ALPINE



La touche Alpine pour rester sur la touche SIGNAL RAPIDE AFFICHAGE DU NUMERO, admette pour 40 numéros, appli situations, système "no-need", serrillage électronique, carte de mémoire, alarme anti-vol, service numéro composé et autres, tout-pour coupé.



Bell Cellulaire

Pourquoi louer, quand vous pouvez acheter "Gardez la touche avec le Téléphone cellulaire" aux inimitables caractéristiques

PRIX SAUCIER 1999⁹⁹

INSTALLATION INCLUSE

J.M.

SAUCIER

Service sur place par 7 techniciens

2300 ouest, rue King, SHERBROOKE 76-12e Avenue sud

563-9191

24640

Quatre soeurs se marient

VANIER (PC) — L'église de 855 places était bondée. Il a fallu renoncer au prie-dieu et se contenter de huit chaises pour les quatre couples à marier.

Et malgré le souhait formulé par le vicaire Martin Laflamme, qui bénissait les quatre mariages, la foule de fideles n'a pas semblé retenir beaucoup "la grandeur du sacrement", toute distraite qu'elle était par le spectaculaire de l'événement.

Les quatre filles de Mme Gisèle et M. Jean-Claude Boudreau, de Vanier, près de Québec, sont devenues au cours du même après-midi, hier, mesdames Bernier, Boucher, Gingras et Savard, en l'église Notre-Dame-de-Recouvrance. La quadruple cérémonie, bien qu'inusitée, ne serait pourtant pas la première du genre ni un record au Québec.

Le 15 juillet 1967, les quatre filles d'un Montréalais, M. Maurice Larente, se seraient également mariées en même temps. Le curé qui a béni leur mariage était le même qui a uni leurs père et mère. Et c'est encore le même prêtre qui, hier également, bénissait le mariage du petit-fils de Maurice Larente.

Record ou pas, le mariage quatre-pour-un des soeurs Boudreau a attiré des centaines de curieux autour de l'église, guettant la sortie des

quatre couples. La foule admise à l'intérieur était en majeure partie composée de parents et d'invités des cinq familles concernées par ces mariages. Ce sont les cinq familles qui ont partagé les frais du repas chaud servi pour la quadruple noce au centre Durocher, à Québec.

Pour ce qui est des dépenses à l'église, le vicaire Laflamme précise qu'il n'en coûte pas plus cher pour quatre mariages que pour un. Ça dure seulement un peu plus longtemps (une heure et demie au lieu de 45 à 50 minutes) pour prononcer les quatre rituels de mariage.

Sylvie, âgée de 24 ans, Linda et Lyne, des jumelles de 25 ans, et Denise, âgée de 27 ans, se sont partagés les frais de location de la salle, de la disco, des fleurs, etc., raconte leur mère. Elles étaient dans les préparatifs depuis l'automne dernier. C'est en effet au cours d'une noce, l'été dernier, qu'une cousine demeurant dans l'Ouest canadien avait lancé aux quatre soeurs Boudreau: "Mariez-vous donc toutes en même temps, que ça vaille la peine d'aller aux noces aussi loin, l'année prochaine."

La maison paternelle n'aura pas été encombrée par l'avalanche des cadeaux de mariage puisque chacune des mariées a exposé les siens dans son propre logement, poursuit Mme Boudreau. Il ne restera plus que, Claude, âgé de 17 ans, à la maison.

Les Lundis de Louie

2 hot dogs pour le prix d'un!

Les vrais longtemps!

386, King Est / 2, King Ouest / 1875, King Ouest

LES ACTUALITÉS

CHRYSLER

POUR ÊTRE À LA UNE DES BONNES AFFAIRES CHRYSLER

**Un rabais-chèque jusqu'à 1500\$
ou le financement à 3,9% pendant 24 mois**

UNE AFFAIRE DE CHOIX

Quelles affaires!

RAIDER 87
RABAIS-CHÈQUE

1500\$** DIRECTEMENT DE CHRYSLER
ou **3,9%***

DAYTONA PREMIUM 87
RABAIS-CHÈQUE

1000\$** DIRECTEMENT DE CHRYSLER
ou **3,9%***

LANCER ES 87
LeBARON GTS
PREMIUM 87

RABAIS-CHÈQUE
1000\$** DIRECTEMENT DE CHRYSLER
ou **3,9%***

Encore d'autres bonnes affaires

NEW YORKER 87
RABAIS-CHÈQUE

750\$** DIRECTEMENT DE CHRYSLER
ou **3,9%***

PICK-UP COMPACTS
POWER RAM 50/RAM 50 87
RABAIS-CHÈQUE

750\$** DIRECTEMENT DE CHRYSLER
ou **3,9%***

PLYMOUTH CARAVELLE
DODGE 600 87

RABAIS-CHÈQUE
500\$** DIRECTEMENT DE CHRYSLER
ou **3,9%***

PICK-UP RAM 87 (pleine grandeur)

RABAIS-CHÈQUE
750\$** DIRECTEMENT DE CHRYSLER
ou **3,9%***

LE CHOIX DE L'ANNÉE

La voiture K
édition canadienne
DODGE ARIES
PLYMOUTH RELIANT 87
RABAIS-CHÈQUE

750\$** DIRECTEMENT DE CHRYSLER
ou **3,9%***

PICK-UP INTERMÉDIAIRE
DAKOTA 87
RABAIS-CHÈQUE

750\$** DIRECTEMENT DE CHRYSLER
ou **3,9%***

GARANTIE 7 ANS ou **115 000 km*****

VOTRE CONCESSIONNAIRE
CHRYSLER
ON EST D'AFFAIRES!

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 31 AOÛT 1987.
Voyez votre concessionnaire Chrysler participant dès aujourd'hui.

*Aux acheteurs qualifiés, Chrysler offre, à l'achat des modèles en promotion et en stock chez les concessionnaires participants et livrés au détail, du financement à 3,9% pour le plein montant financé pour la durée totale du contrat, maximum de 24 mois; on peut se prévaloir d'un contrat de 36 mois à un taux de 6,9% ou 48 mois à un taux de 9,9% aux mêmes conditions. Financement par Credit Chrysler. Détails chez les concessionnaires participants. Les quantités et choix peuvent être limités. Cette offre peut être retirée en tout temps.
**Offre valable pour un temps limité sur les modèles en promotion et en stock chez les concessionnaires participants et livrés au détail.
***Garantie limitée de 7 ans ou 115 000 km valable sur les modèles 1987 de voitures ou camions de fabrication nord-américaine, vendus ou loués, et livrés le ou après le 31 janvier 1987 à l'exception des véhicules gouvernementaux, de police, de taxi ou utilisés comme limousine. Possibilité de franchise. Des frais de transfert s'appliquent au deuxième propriétaire; non transférable aux propriétaires subséquents. Les modèles 1987 de Ram 50, Power Ram 50 et Raider sont couverts par une garantie de 3-60 sur le rouage d'entraînement. Certains équipements illustrés ou mentionnés peuvent être optionnels moyennant un supplément.